Envoyé en préfecture le 18/03/2024

Reçu en préfecture le 18/03/2024

Publié le

ID: 044-200060838-20240318-DEL10CS150324-DE

PETR DU PAYS DE RETZ DELIBERATION

Séance du 15 Mars 2024

Date de la convocation du Comité syndical : 29 février 2024

Nombre de membres en exercice : 53 Nombre de membres présents : 30 Nombre de votants : 32

L'an deux mil vingt-quatre, le quinze mars à quatorze heures trente, les membres du comité syndical du PETR du Pays de Retz se sont assemblés "Salle du Conseil" à la Maison de l'Intercommunalité à Machecoul, sous la présidence de Mme BRIAND, Présidente.

Etaient présents: Mmes Pascale BRIAND, Séverine MARCHAND, Nadège PLACE M. Edgar BARBE, Claude CAUDAL, Jacky DROUET, Jean Bernard FERRER, Pierre MARTIN, Jacques PRIEUR, Jacques RIPOCHE, Jacques MALHOMME pour Pornic Agglomération Pays de Retz, Mmes Marie Line BOUSSEAU, Annie BRIEND, Dorothée PACAUD, Raymond CHARBONNIER, Michel OLIVIER pour la Communauté de Communes Sud Estuaire Mmes Nathalie GUIHARD, Laura GLASS, Laetitia PELTIER, Christian GAUTHIER, Claude NAUD, pour la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique, Mme Karine PAVIZA, M. Michel AURAY, Patrick BERTIN, Bernard COUDRIAU, Yannick FETIVEAU, Frédéric LAUNAY, Stephan BEAUGE, Johann BOBLIN, Jean Yves MARNIER pour Grand Lieu Communauté.

Etaient excusés: M. Rémy ROHRBACH (POUVOIR à Séverine MARHCNAD), Luc NORMAND (pouvoir à Claude CAUDAL), Gaetan LEAUTE, Claire HUGUES, Jean Michel BRARD, Christiane VAN GOETHEM pour Pornic Agglomération Pays de Retz, Noëlle MELLERIN, Jean Pierre AUDELIN pour la Communauté de Communes Sud Estuaire, M/ Alain PINABEL pour la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique; M. Christophe LEGLAND pour Grand Lieu Communauté.

ജയങ്കൽ

<u>OBJET</u>: CONVENTION POUR UN STAGE « COORDINATION DES JOURNEES EUROPEENNES DU PAYS DE RETZ » 2024 ET ATTRIBUTION A LA SOCIETE DES HISTORIENS DU PAYS DE RETZ POUR LE TUTORAT DU STAGIAIRE

La prestataire qui coordonnait les Journées Européennes du Patrimoine depuis 2020 a souhaité mettre fin à sa mission pour le PETR et la SHPR en lien avec les JEP.

Aussi, comme nous procédions précédemment, l'accueil d'un stagiaire pris en charge par le PETR et tutoré par la Société des Historiens du Pays de Retz est requis.

Il est donc proposé d'accueillir Mme AGATHE BERTIN du 1^{er} avril au 1^{er} octobre 2024 afin de pouvoir assurer le travail de coordination et de communication des Journées Européennes du Patrimoine 2024.

S'agissant d'un stage de 6 mois, une gratification est requise.

Envoyé en préfecture le 18/03/2024

Reçu en préfecture le 18/03/2024

Publié le

ID: 044-200060838-20240318-DEL10CS150324-DE

Il est acté le fait qu'une convention de stage sera signée entre l'UNIVERSITE DE TOURS, le PETR et Agathe BERTIN

Le taux horaire de la gratification est égal au minimum à 4,35 € par heure de stage, correspondant à 15 % du plafond horaire de la sécurité sociale.

En outre, étant donné la nécessité d'un accompagnement marqué de ce dernier pour que l'édition 2024 des JEP puisse bénéficier de l'expérience de la direction de la MSH, il est proposé de verser une subvention de 2000 € à la société des historiens du Pays de Retz en 2024 afin de tutorer le stagiaire.

Le conseil syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- > APPROUVE le projet de convention de stage de Agathe BERTIN et le versement de la gratification légale minimale,
- AUTORISE Madame la Présidente à signer cette convention et les frais de mission relatifs à ce stage
- ➤ APPROUVE l'attribution d'une subvention de 2000 € à la Société des Historiens du Pays de Retz en 2023 pour encadrer ce stagiaire

Publication effectuée le :

La Présidente, Pascale BRIAND